

**Contrat de rivière Dheune**  
**Commission thématique C « Gestion**  
**quantitative de la ressource en eau»**  
30 juin 2005 à 14h  
à Chaudenay (Saône et Loire)

---

**Compte rendu de réunion**

---

Personnes présentes :

- Monsieur Denis VIGNAT, Président du Comité de rivière Dheune
- Monsieur André COURTIN, Président du Syndicat d'Aménagement de la Dheune
- Monsieur Didier MANIERE, Conseil Général de Saône et Loire
- Monsieur Daniel SAUTOU, Communauté de communes de Gevrey Chambertin
- Monsieur Bernard ROY, Directeur du SIVOM du Pays Beaunois
- Monsieur Jean Pierre VERDOT, Syndicat des Eaux de la Basse Dheune
- Monsieur Jean POIGEAUD, Maire de Chaudenay
- Madame Christel L'HUILLIER, Agence de l'Eau RMC
- Monsieur Maurice SIMON, Fédération de pêche de Côte-d'Or
- Monsieur Manuel BARBIER, CSP de Saône-et-Loire
- Monsieur Jean Pierre RENIAUD, UFC Que Choisir 71
- Monsieur Robert DUGUERY, UFC Que Choisir 21
- Monsieur Jérémy GARIN, DDAF de Saône-et-Loire
- Madame Evelyne ROL, DDE de Saône-et-Loire
- Monsieur Boris MICHALAK, Chargé de mission Contrat de rivière Dheune
- Mademoiselle Laeticia CHABANEL, Technicienne de rivière Contrat de rivière Dheune

Personnes excusées ou absentes :

- Monsieur le Président du Conseil Régional de Bourgogne
- Monsieur le Président du Conseil Général de Côte d'Or
- Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Groupement Nord
- Monsieur le Président du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Dheune
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
- Monsieur le Délégué Régional de VNF
- Monsieur le Directeur de la DIREN SEMA de Bourgogne
- Madame la Directrice de la DDAF de Côte d'Or
- Monsieur le Directeur de la DDASS de Saône et Loire

## Ordre du jour :

- Présentation des objectifs du Contrat de rivière,
- Première définition des fiches actions.

M. VIGNAT (Président du Comité de rivière Dheune) ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence à cette réunion.

## **DES ETIAGES SEVERES**

M. MICHALAK (Syndicat Mixte Saône et Doubs) rappelle que les étiages des cours d'eau sont globalement sévères sur le bassin versant de la Dheune, notamment sur les hautes vallées du Meuzin, de la Sereine, du Rhoin, de la Chargeolle, du Ru des Clous et de la Cosanne (cf. Annexe). Les causes sont multiples :

- Nature karstique du substratum : pertes
- Travaux de reprofilage et de recalibrage des rivières au cours des années 60
- Gestion et état des ouvrages et multiplication des biefs sur certains secteurs
- Pressions des prélèvements en eau (AEP, agriculture, industries, Canal du Centre)

Suite à l'étude hydraulique et environnementale sur le territoire, M. MICHALAK précise qu'une première estimation des volumes prélevés pour l'eau potable a été réalisée : 7,6 Mm<sup>3</sup> d'eau sont prélevés sur le bassin versant (origine essentiellement karstique à partir de 37 zones de captages).

Les objectifs et les propositions d'actions par rapport à la gestion quantitative de la ressource en eau sont ensuite discutés au cours de la réunion (cf. Annexe).

## **DES RENDEMENTS DE RESEAU AEP A AMELIORER**

M. MANIERE (Conseil Général de Saône et Loire) rappelle que le rendement du réseau permet d'apprecier l'état de fonctionnement du réseau mais que l'indice linéaire de perte (ILP) est un indicateur tout aussi pertinent : il traduit le volume des pertes en fonction de la longueur de la canalisation.

M. ROY (SIVOM du Pays Beaunois) précise qu'une étude sur le Rhoin, en amont de Savigny les Beaune démontrait que les pertes karstiques était de l'ordre de 100 l/sec. Les prélèvements pour l'AEP sur ce secteur sont de l'ordre de 7 l/sec en moyenne.

M. MANIERE rappelle que le Conseil Général de Saône et Loire a lancé en 2004 un Schéma départemental d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Celui-ci insiste sur la nécessité d'améliorer le rendement des réseaux. L'ILP est de 2,73 m<sup>3</sup>/j/km en moyenne sur le département, alors qu'il est de 4,5 m<sup>3</sup>/j/km sur le secteur du Chalonnais.

M. VIGNAT insiste sur la nécessité d'approfondir la réflexion concernant la limitation des pertes d'eau dans les réseaux dans un contexte de raréfaction de la ressource.

## DES CONNAISSANCES A APPROFONDIR

Mme L'HUILLIER (Agence de l'Eau RMC) souligne l'importance de mieux connaître les aquifères du bassin versant, leurs potentialités et leur sensibilité ainsi que les besoins futures en eau potable.

M. MICHALAK précise que cette réflexion doit être effectivement menée, mais à une échelle plus large que le bassin versant.

Selon la commission, le souci d'économie d'eau doit également faire l'objet de démarches spécifiques. M. MICHALAK revient sur la pertinence d'intervenir auprès des scolaires.

Il est également proposé de mettre en place une journée de la citoyenneté.

Le tableau suivant synthétise les objectifs et les propositions d'actions à intégrer dans la démarche du Contrat de rivière :

| OBJECTIFS   | PROPOSITIONS D'ACTIONS   |
|---|--|
| Favoriser la réalimentation des nappes  | Poursuivre la mise en œuvre des Programmes Pluriannuels d'Entretien des cours d'eau et favoriser ainsi les débordements en lit majeur au niveau des secteurs sans enjeu humain |
|   | Recréer des sinuosités au niveau des cours d'eau (projet sur le ruisseau des Clous à Tailly par exemple)   |
|   | Réhabiliter les frayères à brochets potentiels sur la vallée de la Dheune (19 sites sont en projet)  |
| Soutenir les débits d'étiages   | Préserver les milieux aquatiques remarquables (notamment les zones humides recensées sur le bassin versant)  |
|   | Aménager des petits seuils piscicoles (à localiser au cours de l'étude piscicole)  |
|   | Appliquer les règlements d'eau et respecter la notion de débit réservé   |
| Favoriser la mise en œuvre du programme de réhabilitation du Canal du Centre  | Approfondir la connaissance des débits en tout point du réseau (instrumentation d'ouvrages)  |
|   | Continuer à restaurer les fuites au niveau du Canal du Centre  |
| Mieux gérer les prélèvements liés à l'irrigation                              | Faire aboutir le projet de mise en œuvre des retenues collinaires (cas du regroupement de 14 irrigants dans l'ASL de la Plaine de Nuits-Beaune)                                |
|   | Améliorer les pratiques d'irrigation   |
| Améliorer la distribution de l'eau potable                                    | Etudier les possibilités d'interconnexions de secours entre les structures de gestion  |
|   | Améliorer les rendements des réseaux   |
|   | Inciter à l'économie d'eau   |
| Mettre en place un suivi des débits d'étiage                                  | Renforcer le réseau de piézomètres   |
|   | Mettre en place des stations hydrométriques supplémentaires  |
| Mieux connaître les potentialités des aquifères et les besoins en eau potable | Approfondir la réflexion à une échelle plus large que le bassin versant  |

## **PLANNING PREVISIONNEL**

M. MICHALAK précise que des fiches actions précisant notamment la nature, le coût et la maîtrise d'ouvrage des travaux vont être rapidement rédigées.

M. VIGNAT conclut la réunion en insistant sur l'importance de la mobilisation de tous les acteurs à ce projet. La prochaine réunion de la commission thématique sera organisée au cours du dernier trimestre 2005. Les fiches actions du contrat de rivière concernant cette thématique seront présentées.

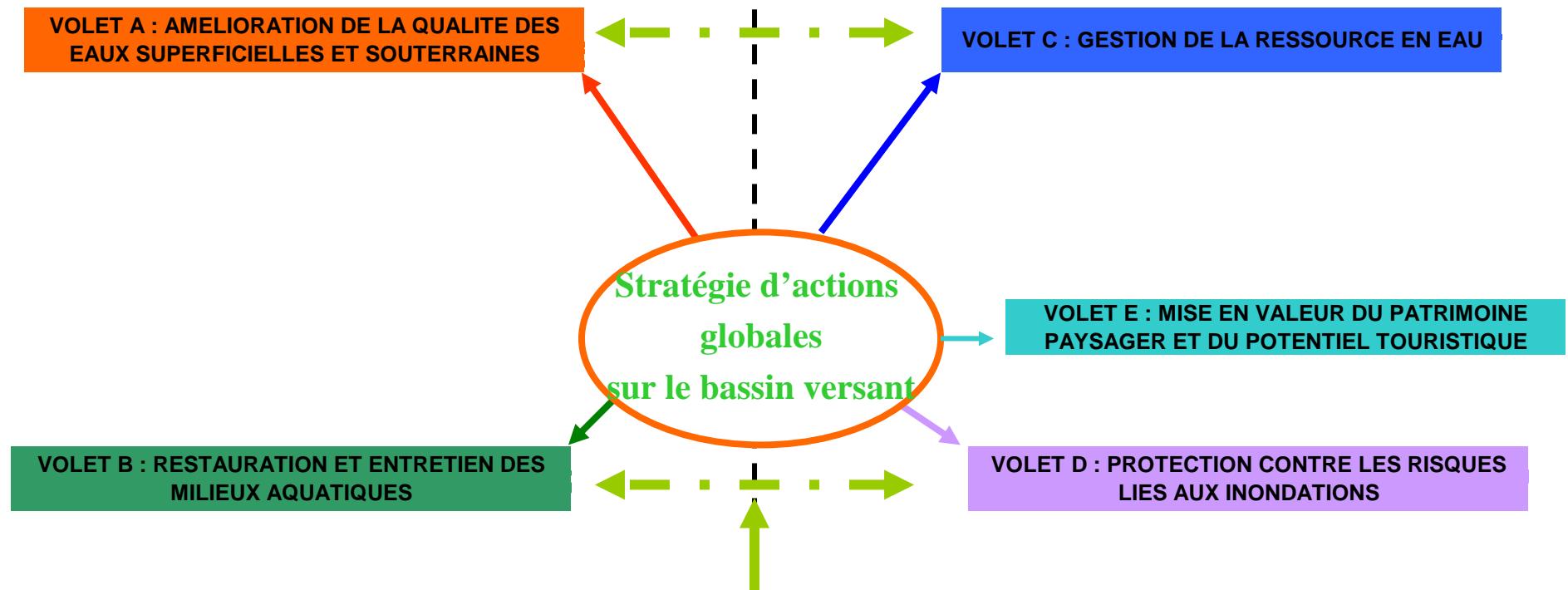
# **ANNEXE**



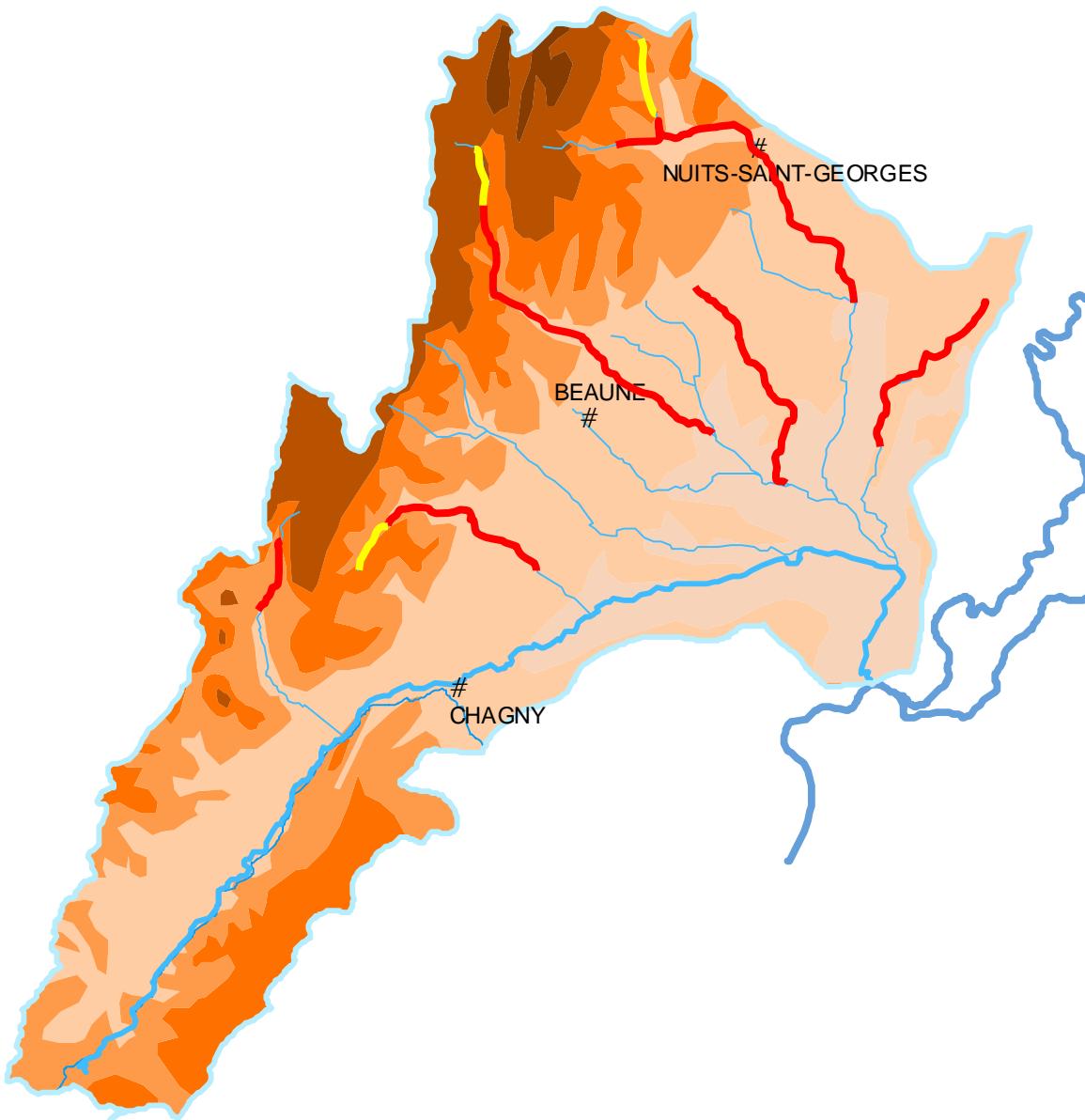
**REUNION DE LA COMMISSION THEMATIQUE C  
GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU**

30 JUIN 2005

# OBJECTIFS



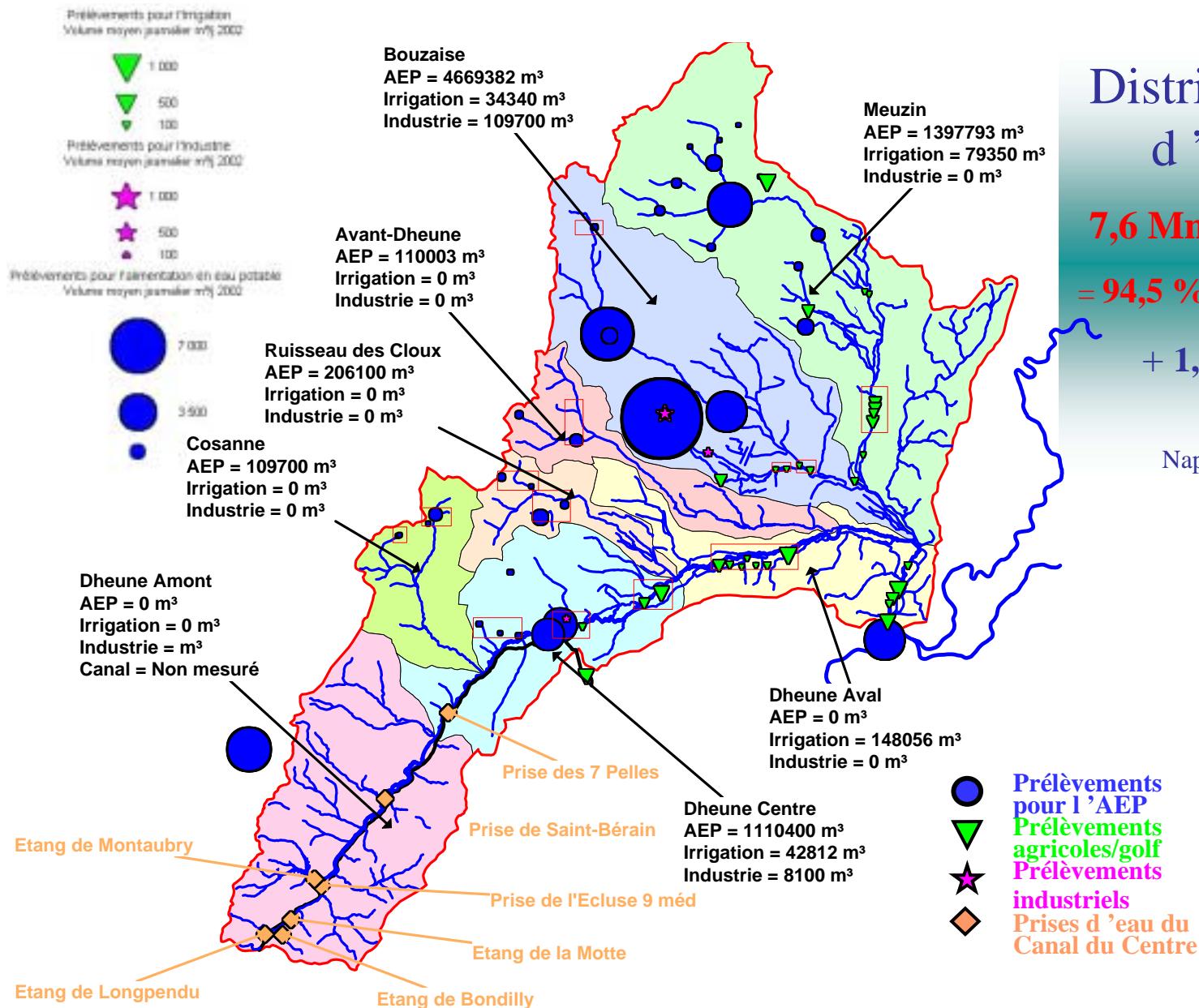
# DES ETIAGES SEVERES...



Etiages des cours d'eau globalement sévères sur le bassin versant de la Dheune, notamment sur les hautes vallée du Meuzin, de la Sereine, du Rhoin, de la Chargeolle, du Ru des Clous et Causes multiples :

- Nature karstique du substratum : pertes
- Travaux de reprofilage et de recalibrage des rivières au cours des années 60
- Gestion et état des ouvrages et multiplication des biefs sur certains secteurs
- Pressions des prélèvements en eau (AEP, agriculture, industries, Canal du Centre)

# PRESSIONS DES PRELEVEMENTS EN EAU



Distribution publique  
d'eau potable :

**7,6 Mm<sup>3</sup>** prélevés sur le bassin

= **94,5 %** des prélevements du bassin

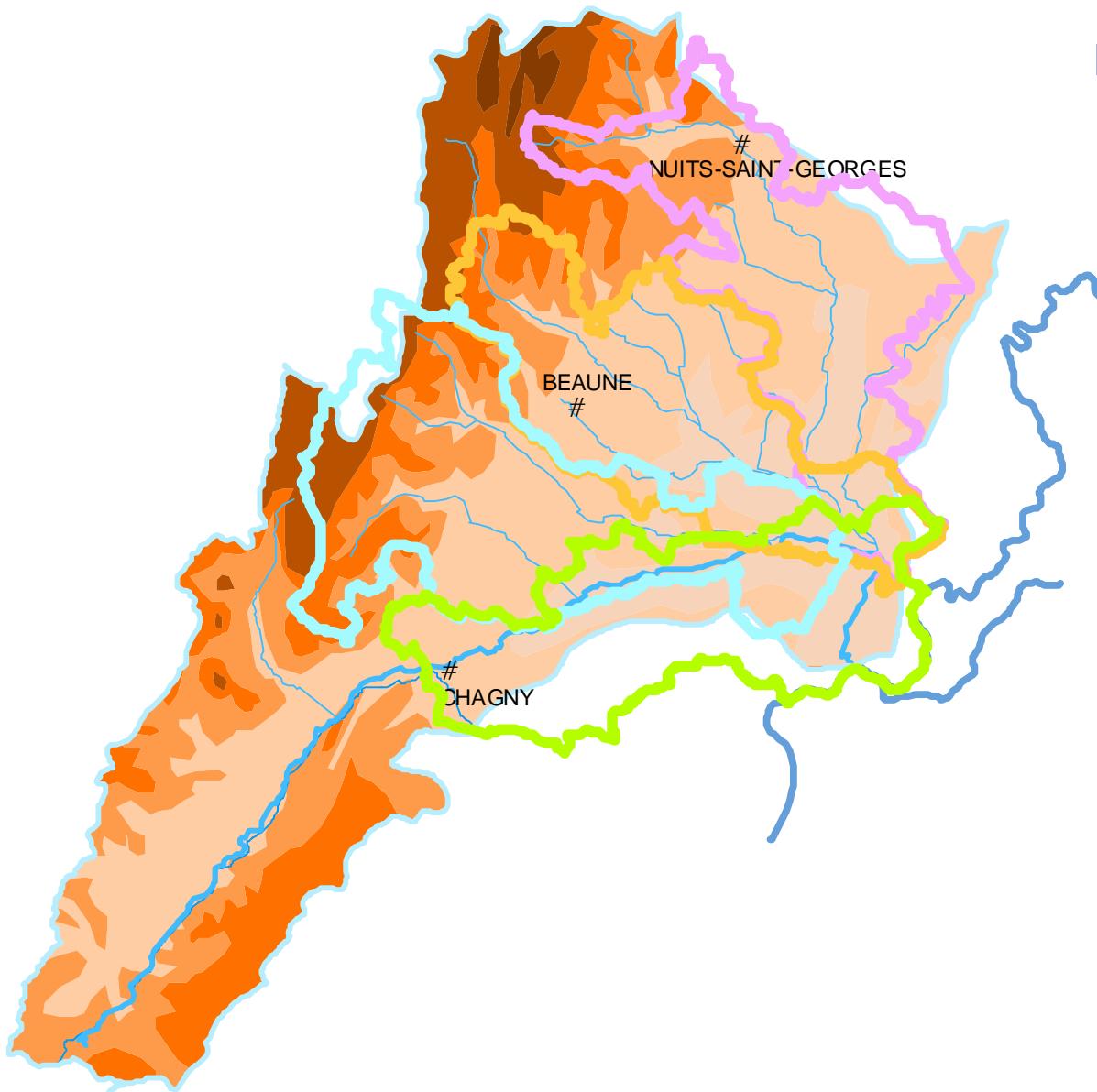
+ **1,6 Mm<sup>3</sup>** hors bassin

(Etang de Brandon /  
Nappe alluviale de la Saône)

- Prélèvements pour l'AEP
- ▼ Prélèvements agricoles/golf
- ★ Prélèvements industriels
- ◆ Prises d'eau du Canal du Centre

## OBJECTIFS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS

# FAVORISER LA REALIMENTATION DES NAPPES

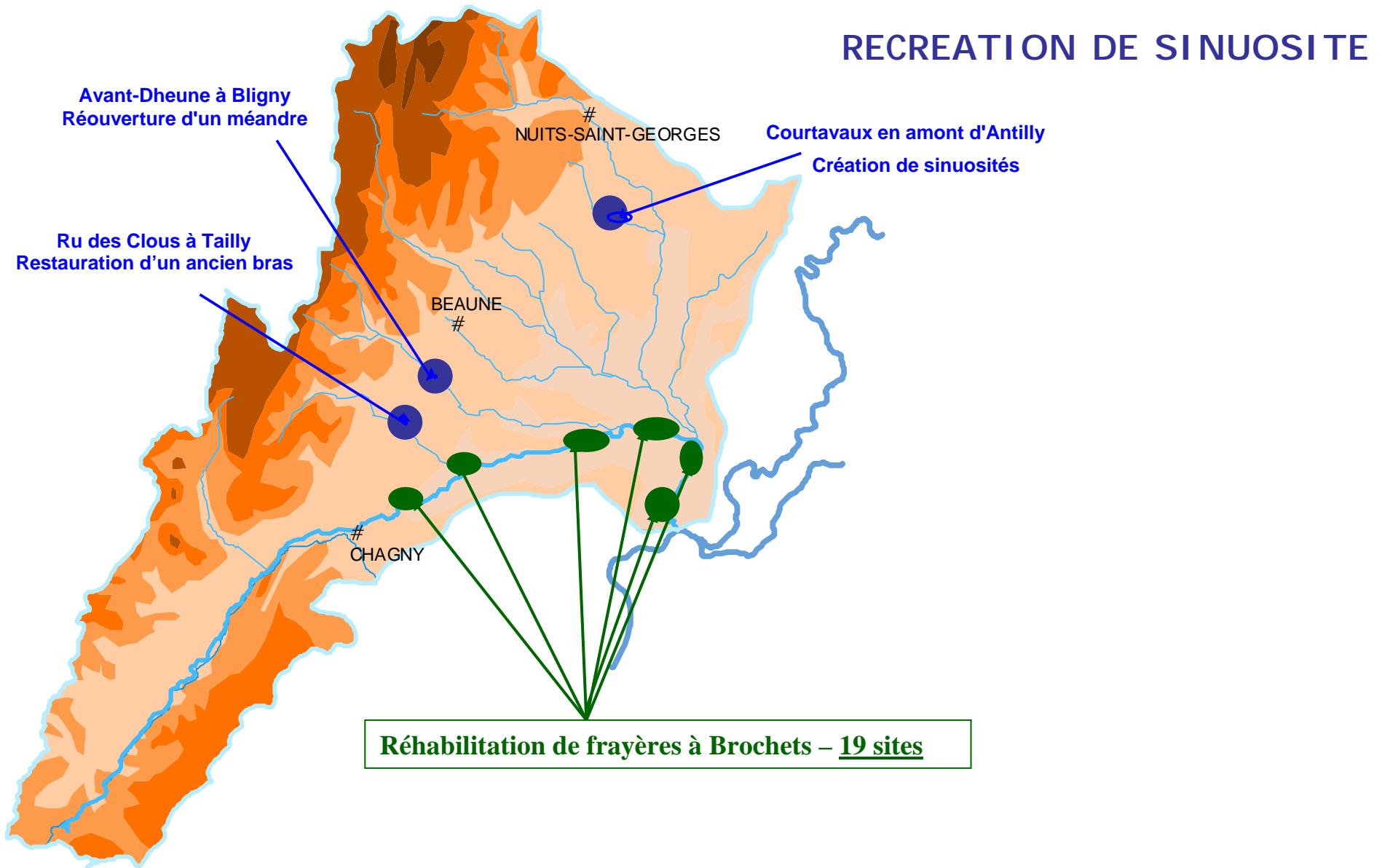


## MISE EN ŒUVRE DES PPE

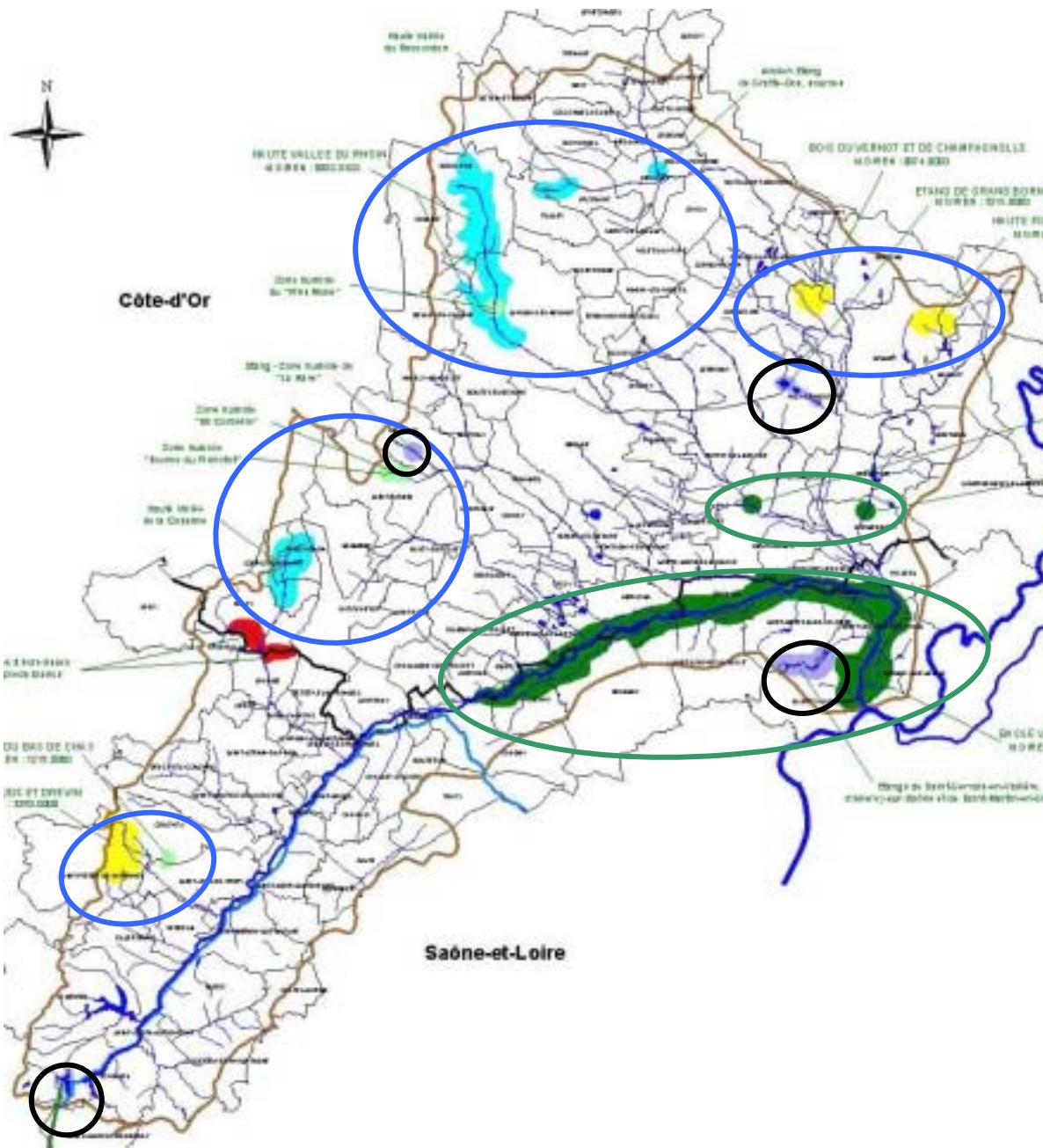
Intensité différente des travaux en fonction des enjeux

Débordements en lit majeur au niveau des secteurs sans enjeux humains

# FAVORISER LA REALIMENTATION DES NAPPES



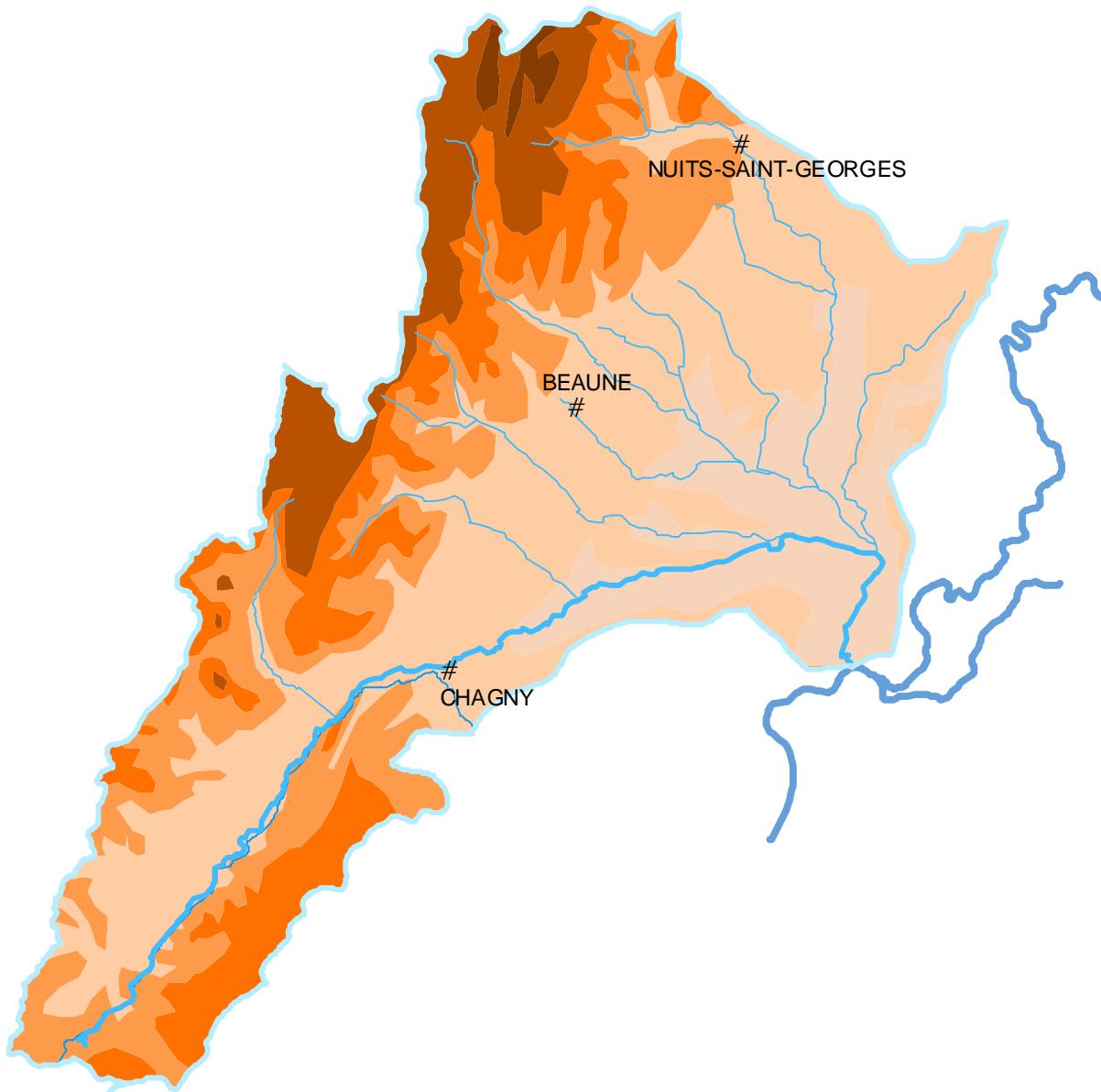
# SOUTENIR LES DEBITS D'ETIAGE



# PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES REMARQUABLES

- Têtes de Bassin versant : sources, cours d'eau, zones humides (prairie, forêt humide)
  - Basse vallée de la Dheune : prairie humide inondable
  - Etangs et plans d'eau

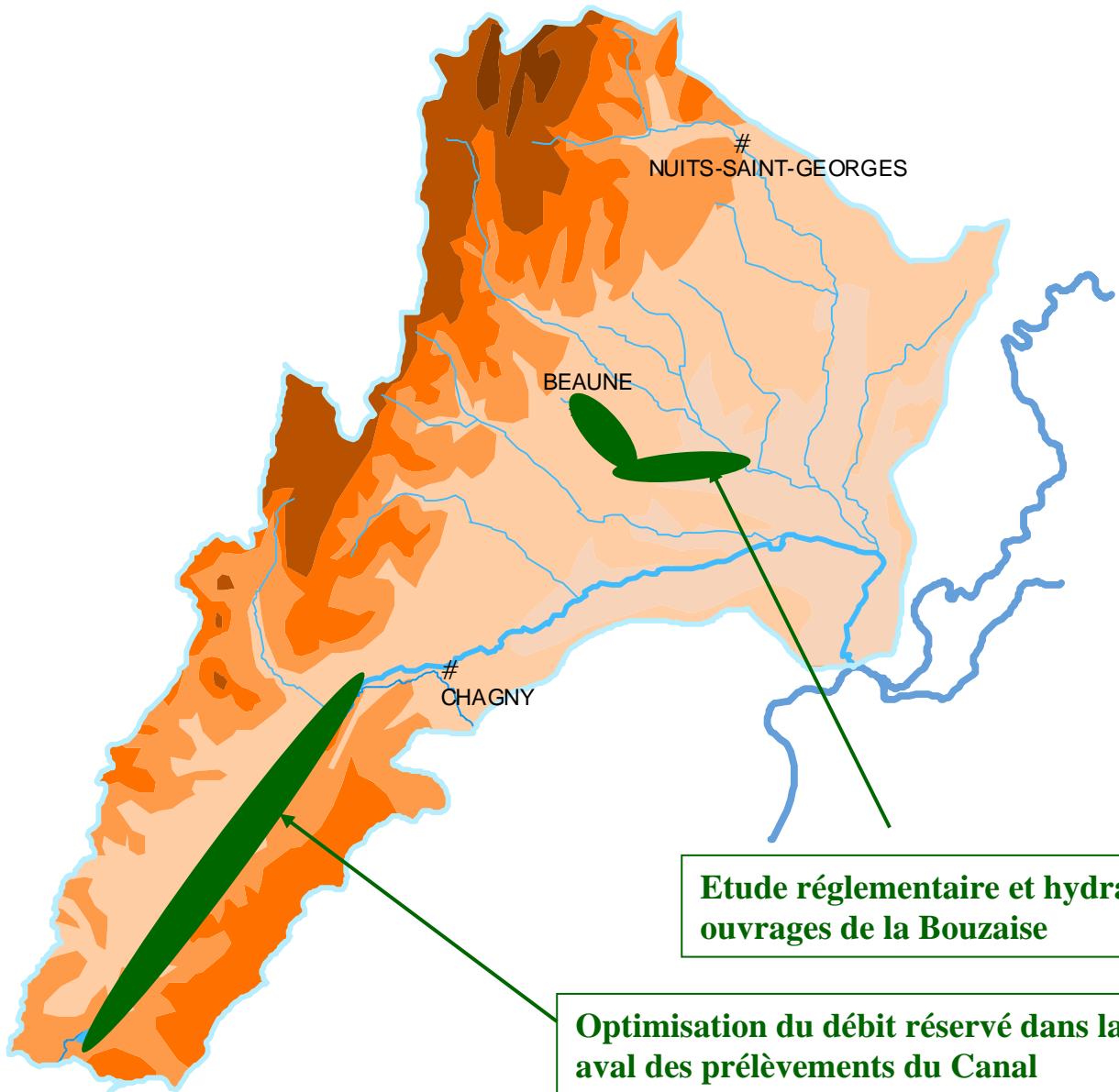
# SOUTENIR LES DEBITS D'ETIAGE



AMENAGEMENT DE  
PETITS SEUILS  
PISCICOLES

A localiser en fonction des  
enjeux piscicoles

# SOUTENIR LES DEBITS D'ETIAGE

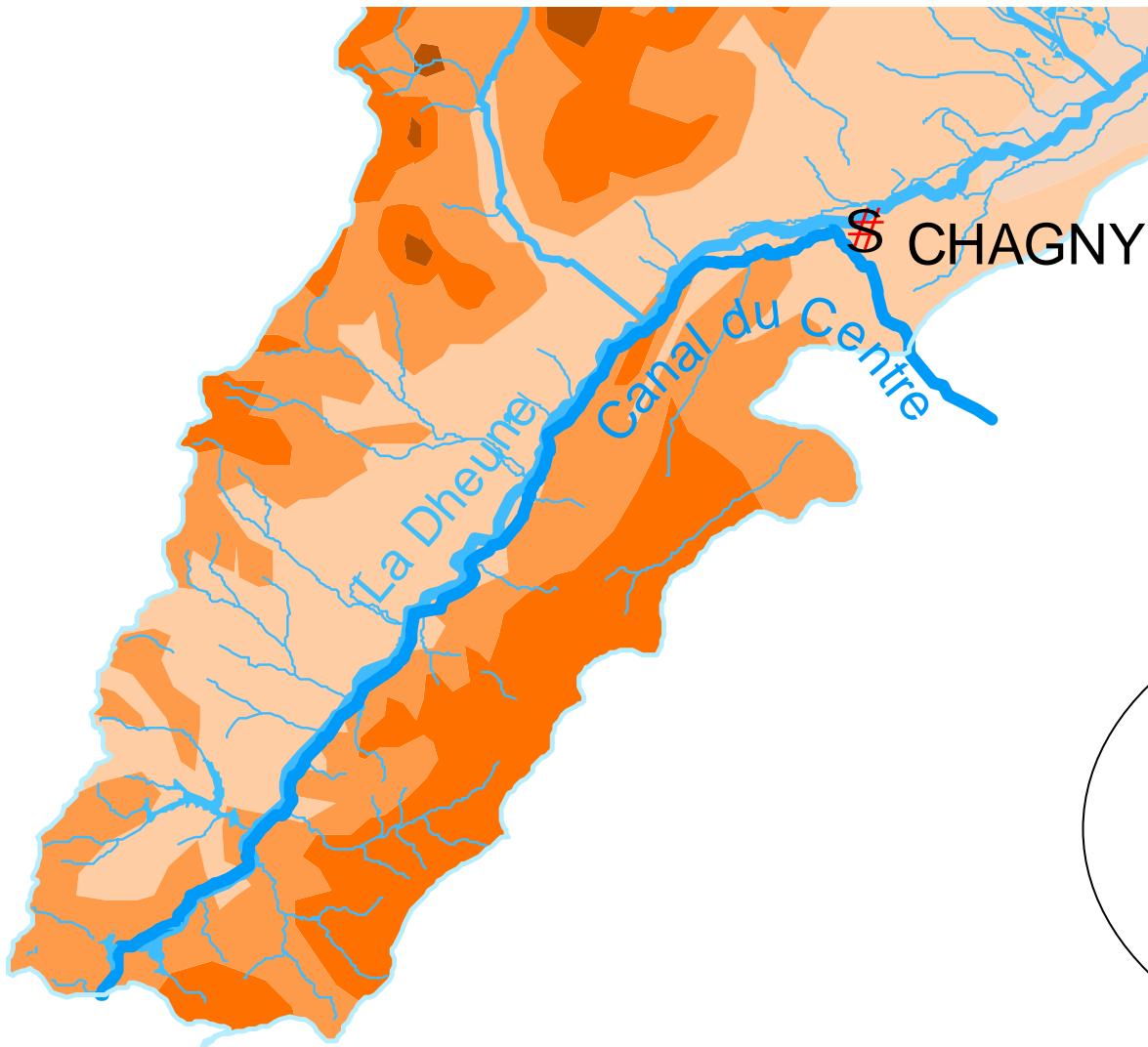


APPLICATION DES  
DROITS D'EAU ET  
RESPECT DE LA NOTION  
DE DEBIT RESERVEE

Etude réglementaire et hydraulique sur les  
ouvrages de la Bouzaise

Optimisation du débit réservé dans la Dheune en  
aval des prélèvements du Canal

# FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REHABILITATION DU CANAL DU CENTRE

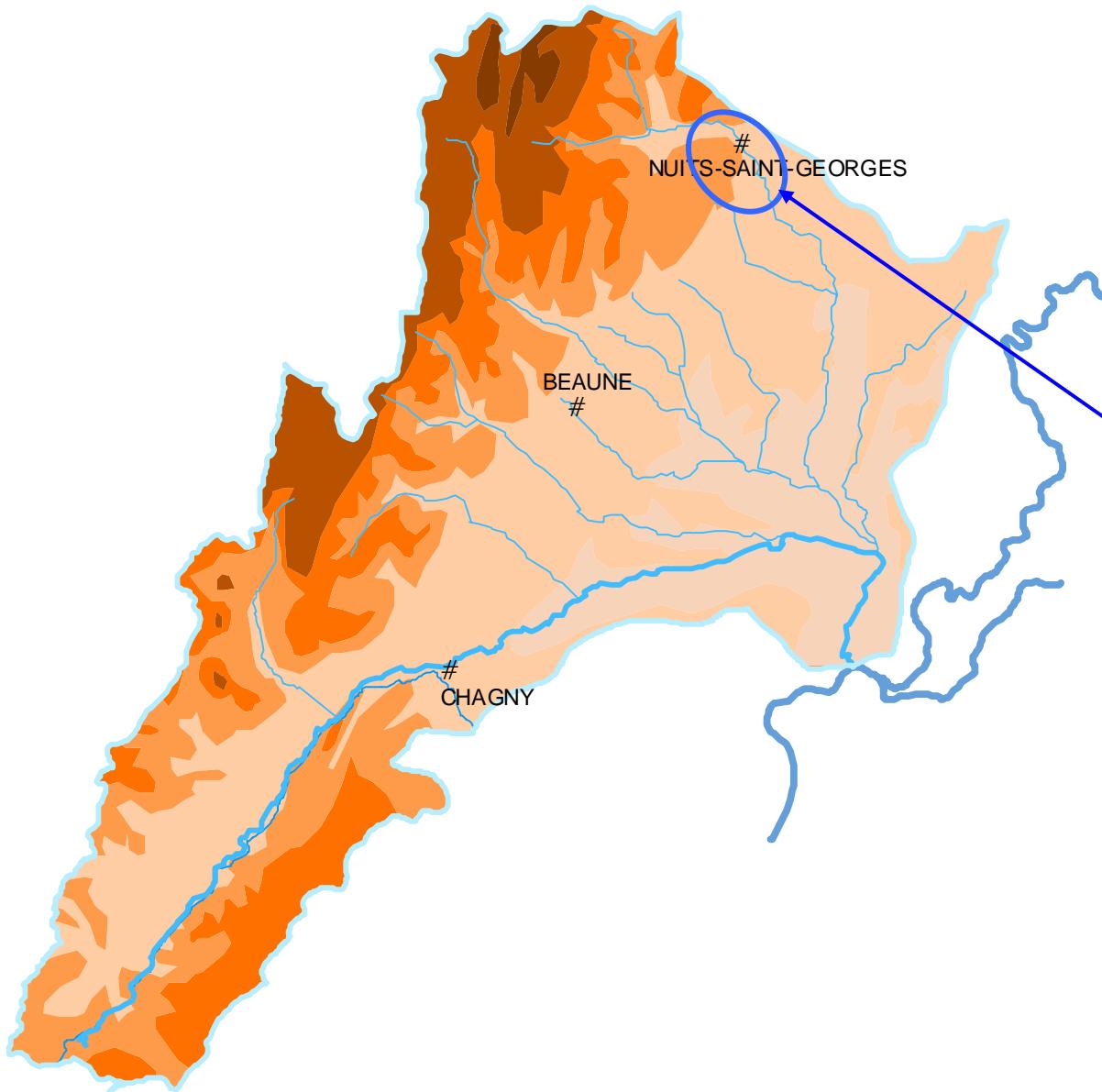


Instrumentation d'ouvrage  
Remise en service de prises d'eau  
Repérage et étanchement des fuites du canal

Etude du schéma directeur de développement du Canal du Centre

Etude sur l'amélioration de la gestion des ressources en eau du Canal du Centre

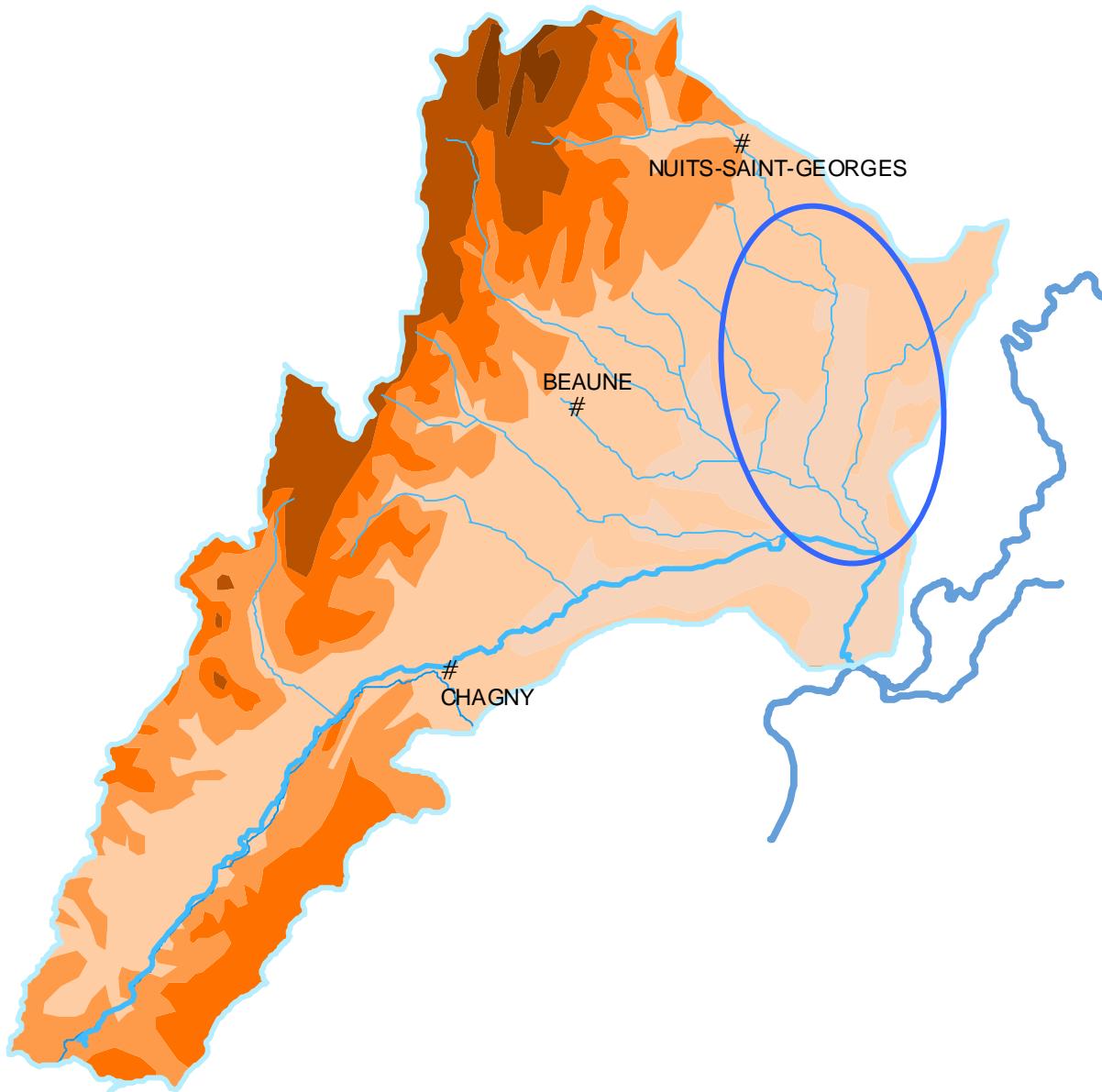
# MIEUX GERER LES PRELEVEMENTS LIEES A L'IRRIGATION



FAVORISER LA MISE  
EN ŒUVRE DES  
REtenues  
COLLINAIRES

ASL de la Plaine de Nuits  
14 irrigants sur 400ha

# MIEUX GERER LES PRELEVEMENTS LIEES A L'IRRIGATION



## AMELIORATION DES PRATIQUES D'IRRIGATION

Mode de suivi pour  
l'estimation des besoins en  
eau basé sur le relevé de  
tensiomètres

## AMELIORER LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Etudier les possibilités d'interconnexions de secours entre les structures (Chagny? Beaune?)

Améliorer les rendements des réseaux : indice de perte linéaire > à 4m<sup>3</sup>/j/km sur les syndicats de la vallée de la Dheune et de la basse Dheune

## **METTRE EN PLACE UN SUIVI DES DEBITS D'ETIAGE SUR LES RIVIERES NE DISPOSANT D'UN RESEAU DE MESURES**

**Stations hydrométriques existantes : Dheune à Palleau (depuis 90) et Essertenne (depuis 91), Meuzin à Villars Fontaine (1996-2001)**

**Renforcement du réseau de piézomètres en Bourgogne (DIREN)**

**Mise en place de stations sur la Cosanne et le ruisseau des Clous**

**Campagne de jaugeages en étiage et définition d'un seuil d'alerte en cas de sécheresse**